

Réunion du comité directeur  
Procès-verbal n°2026-01-10

Relevé de décisions

Réunion en présentiel à Metz

Samedi 10 janvier 2026 de 15H00 à 18H00

**Présidence** : Yann LEROY

**Membres présents** : Nathalie GERARD, Virginie ZERR, Michel AUCOURT, Youcef BETTAHAR, Malik BOUACIDA, Georges CECCALDI, Patrick CORTIAL, Patrick EDGARD, Daniel FAY, Bruno HERBST, Roland MEHN, Eric MODE, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER, Jean-Marie THIRIET.

**Membres excusés** : Brigitte THIEBAUT, Benoit BASTIEN, Christian GILLES, Raphaël GOSSET, Marc HOOG, Damien KELTZ, Didier LECOANET, Patrick LEIRITZ.

**Invité excusé** : Pascal Fritz (président CRA).

**Assistent** : Patrice GRETHEN (DTR), Sébastien MOREIRA (DGA), Frédéric VARAIS (DG).

En ce début d'année, le Président Yann Leroy souhaite la bienvenue à chacune et à chacun et adresse ses meilleurs vœux.

« C'est l'occasion pour moi de vous remercier de vive voix pour votre investissement total tout au long de la saison et de vous féliciter pour la qualité du travail accompli depuis le début de la mandature. Nous avons déjà relevé bon nombre de défis et je sais aussi que je peux compter sur vous pour ceux qui vont arriver. Merci également pour l'excellent état d'esprit qui règne au sein de ce Comité Directeur, entre la Ligue et les Districts et entre toutes et tous. Une pensée bien évidemment à toutes celles et ceux qui s'investissent aussi énormément pour que notre beau football du Grand Est puisse continuer à progresser ; je pense bien entendu à tous nos bénévoles ou professionnels de nos clubs, de nos commissions ou de nos instances. Que cette année soit placée sous le signe du plaisir du jeu, du respect mutuel et de la réussite collective. »

**1. Carnet.**

**Décès**

- De Monsieur Robert GERMAIN ancien Président du District de la Meuse.
- De Monsieur Joël OBER, animateur du territoire Alsace Nord et délégué national et régional.

- De Monsieur Robert JACQUOT, ancien responsable du Football d'Entreprise au sein de la Ligue de Lorraine et du District de Meurthe et Moselle Sud.

### Félicitations

- A Christian GILLES pour la naissance de sa petite fille prénommée Jeanne.
- A Gaëtan JOST pour la naissance de sa fille prénommée Ambre.
- A Damien ENGEL pour la naissance de son fils prénommé Simon.
- A Benoît BASTIEN (groupe Elite), Victoria BEYER (groupe 1), Bastien DECHEPY, Romain LISSORGUE (groupe 2), Jennifer MAUBACQ (assistante), et Julien LANG (Futsal) pour leur affectation par l'UEFA pour 2026.
- A Thomas LEONARD (arbitre central) et Bastien DECHEPY (VAR) désignés au trophée des champions.

Pensées à Jean Michel Dillmann (ancien Président du District Meuse).

## 2. Informations du Président

- Tableau des statistiques des licences de la Ligue : le comparatif des données fait état d'une baisse globale de -3,42% de nos effectifs. Ce qui a un impact non négligeable sur le budget de tous, surtout que dans certains départements, la baisse est plus significative que cette moyenne régionale.
- Monsieur Stéphane HEILI a quitté les effectifs de la Ligue au 19 décembre 2025, et le Comité Directeur le remercie pour le travail effectué et lui souhaite une pleine réussite dans son nouveau projet professionnel.
- Les réunions avec les responsables des équipes jeunes, initialement prévues en présentiel, vont se dérouler en visioconférence, en raison de la météo de ce week-end.

## 3. Présentation du projet de Ligue 2026-2028

Monsieur Leroy présente en avant-première aux membres du Comité Directeur le jingle et le logo créés spécifiquement pour ce projet de Ligue 2026-2028, avec pour slogan « LA LIGUE DU GRAND EST SORT LE GRAND JEU ».

Un power point est ensuite projeté afin que chacun puisse découvrir le plan de développement et d'actions prévu jusqu'à la fin de la mandature.

Ce projet, pour les 10 ans d'existence de la Ligue du Grand Est, se veut ambitieux afin d'accompagner nos clubs dans leurs structurations, de renforcer l'attractivité de nos compétitions, de soutenir l'arbitrage, la formation, de poursuivre la modernisation de nos pratiques, de lutter contre toutes formes de violence, de défendre un football accessible, éducatif et porteur de lien social.

Après avoir détaillé le contexte, expliquer la chronologie de ce projet et préciser les objectifs en ayant tenu compte de l'état des lieux complet, le Président précise les thématiques retenues et les binômes référents concernant les 3 axes (Compétitions, Technique et Développement) et les 17 thématiques identifiées. Messieurs Sébastien MOREIRA (DGA LGEF) et Mathieu LESAGE (Directeur District M.M) assureront le suivi et l'animation de ce projet. Un tour de table est effectué pour que chacune et chacun puissent s'exprimer sur la pertinence des actions proposées.

Une présentation détaillée sera ensuite faite aux clubs lors de notre assemblée générale prévue le 13 juin 2026 en Alsace.

#### **4. Point sur les partenariats et création du club des Partenaires**

Monsieur Sébastien MOREIRA profite de cette réunion pour faire un point sur les contrats de partenariats en cours, ainsi que la stratégie future de la LGEF dans ce domaine, et évoque la création du club des Partenaires qui découle des entretiens qu'il a eu avec ces entreprises. Le lancement de ce club des Partenaires se fera lors d'une manifestation officielle prévue à Center Parcs 3 Forêts situé à Hattigny (57) le mercredi 25 février 2026 et permettra ainsi à chacun de se créer un réseau.

Il évoque également l'obligation faite aux Ligues de travailler avec les partenaires officiels de la Fédération Française de Football.

Le Comité Directeur est également informé de la création prochaine d'un groupe de travail chargé de la communication et du marketing regroupant les représentants des districts et de la Ligue qui se réunira le 13 février 2026. Le but est de définir une politique générale dans ce domaine entre la Ligue et les Districts afin d'avoir une stratégie « gagnant-gagnant ».

#### **5. Finances : caméras arbitres, demande du club de Semoy, du District des Ardennes**

-demande du club du FC Avenir Semoy : le Comité Directeur regrette de ne pouvoir accéder à la demande.

-demande du District des Ardennes concernant la situation personnelle d'un arbitre : le Comité Directeur, au regard de la situation exceptionnelle et urgente, accorde une aide financière.

-caméras embarquées sur les arbitres : suite à une proposition de la FFF, le Comité Directeur décide d'acquérir 10 caméras pour la LGEF. Ces caméras seront mises à disposition des délégués qui seront désignés sur des matchs à risques ; charge ensuite à eux de les mettre à disposition pour l'arbitre, le jour de la rencontre.

#### **6. Vœu N3**

Comme promis lors de sa campagne, Monsieur Yann Leroy soumettra le vœu au collège des Présidents de Ligue.

En cas de position favorable exprimée par le collège des Présidents de Ligue, le vœu sera transmis au BELFA puis à l'Assemblée Fédérale qui se déroulera en Corse le 6 juin 2026. La Ligue a quand même 2 éléments forts qui plaident en notre faveur pour obtenir gain de cause à cette demande légitime.

En cas d'acceptation par l'AF, la Ligue pourra maintenir ses 3 groupes de R1, tout en continuant à penser à une restructuration de la pyramide de nos championnats seniors (3-7-14).

En cas de refus, une réforme sera obligatoire en incluant notre championnat de R1.

## 7. Divers

-assemblée générale de la LGEF, le samedi 13 juin 2026 en Alsace (secteur de Strasbourg).

-Monsieur Malick BOUACIDA fait un point sur les avancées de la commission régionale de l'engagement et sur l'état des lieux qui a été fait et les actions à mettre en place rapidement. Le chantier est vaste, ambitieux et nécessite la participation de tous, en s'appuyant fortement sur l'investissement des Districts et l'implication de leurs référents. Le catalogue de l'engagement est un support important et intéressant dont chacun doit se servir.

Monsieur Georges Ceccaldi rappelle que la pause apaisement, qui concerne des événements qui se produisent sur le terrain et non autour de la main courante, sera mise en place pour toutes nos compétitions de Ligue dans les catégories de Jeunes pour la 2<sup>ème</sup> partie de championnats. Les arbitres sont informés pour que cette nouvelle règle soit appliquée, et une communication plus large devra être faite auprès de nos clubs, éducateurs, joueurs. Un bilan doit être envoyé à la Fédération à la fin de cette saison.

Le Comité Directeur rappelle que l'accès d'un représentant de l'UNAF lors des commissions de discipline est obligatoire si l'arbitre le sollicite comme son conseil, et qu'il doit alors être autorisé à prendre la parole.

Frédéric VARAIS  
Directeur Général

Yann LEROY,  
Président